



B.P. 70046
57057 METZ CEDEX 2
Téléphone: 03 87 30 12 42
Télécopie: 03 87 30 70 73

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

MARDI 23 FEVRIER 2021 à 20 HEURES 00

**au Centre Socioculturel Robert HENRY, place Hennocque à
Longeville-lès-Metz**

Afin d'assurer la protection du public, compte tenu du contexte de pandémie qui sévit toujours, et après analyse des différents décrets gouvernementaux relatifs à la tenue des séances de conseils municipaux, la réunion du Conseil Municipal se tiendra exceptionnellement au Centre Socioculturel Robert HENRY de la commune à huit clos afin de pouvoir faire appliquer les gestes barrières et respecter les normes sanitaires. Le port du masque est obligatoire.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020
- Désignation du secrétaire de séance.

Finances

- Point n°1 – Débat d'Orientation Budgétaire 2021 (Rapporteur : M. BAUDINET)
- Point n°2 – Ouverture anticipée des crédits en investissements sur l'exercice 2021 avant le vote du budget primitif 2021 (Rapporteur : M. BAUDINET)

Ressources Humaines

- Point n°3 – Recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement un agent indisponible. (Rapporteur : M. le MAIRE)
- Point n°4 – Délibération portant création d'emplois non permanents pour de l'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou pour des missions spécifiques – contrat de projet (Rapporteur : M. le MAIRE)
- Point n°5 – Délibération ouvrant possibilité de recourir à des contractuels sur des emplois permanents dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ou pour faire face à des besoins de services (Rapporteur : M. le MAIRE)

Administration Générale

- Point n°6 – Délibération portant adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE) (Rapporteur : M. le MAIRE)
- Point n°7 – réforme des rythmes scolaires : renouvellement de la dérogation pour une organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (rapporteur : M. MORICONI)



LE MAIRE

Manuel Brocart
Manuel BROCARD

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")